

Le 18 septembre 2026

TROUBLES INACCEPTABLES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTBELIARD :
LA SECURISATION DES AUDIENCES EST UN IMPERATIF NON NEGOCIABLE !

L'audience correctionnelle du tribunal de Montbéliard a été le théâtre, ce jeudi 17 septembre, de dérives inacceptables qui illustrent une nouvelle fois la dégradation continue des conditions de sécurité dans lesquelles les magistrats et les personnels de justice exercent leurs missions.

Alors qu'un individu était jugé en comparution immédiate pour narcotrafic, une trentaine d'individus a investi le tribunal dans le but manifeste d'intimider l'institution, perturbant gravement les débats et contraignant la présidente à ordonner l'évacuation de la salle. Pour parachever cette entreprise de déstabilisation, des tags injurieux et ignobles ciblant nommément le procureur de la République par intérim ont été découverts dans l'enceinte même du palais de justice.

UNITE MAGISTRATS apporte son soutien total et indéfectible aux collègues du siège et du parquet de Montbéliard, ainsi qu'aux fonctionnaires de greffe et aux forces de l'ordre, qui ont fait face à cette situation avec un grand professionnalisme.

La Justice ne fléchira pas face aux intimidations des réseaux de délinquance. Cependant, le courage de nos collègues ne peut pallier indéfiniment les défaillances de la sécurité des sanctuaires judiciaires. Les palais de justice ne sont pas des halls d'immeubles, ce sont des lieux de souveraineté.

UNITE MAGISTRATS exige un audit immédiat des conditions d'accès et de filtrage au sein du tribunal de Montbéliard.

Cet évènement vient confirmer ce qui arrive désormais de façon récurrente dans la quasi-totalité des juridictions. En conséquence, il convient que les forces de sécurité intérieure soient de retour dans les salles d'audience lors des procès au pénal. C'est un impératif non-négociable.

C'est une revendication qu'**UNITE MAGISTRATS** porte depuis des années. La justice doit pouvoir être rendue à l'abri de toute pression et en parfaite sécurité pour ceux qui la servent et qui la rendent.

L'audience n'est pas une zone de non-droit !
Devant ce type de faits, la passivité n'est plus une option !

Notre ministère doit garantir la sécurité de ceux qui rendent la justice au nom du peuple français !

UNITE MAGISTRATS est à vos côtés pour l'exiger.

